

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11764 / 101162  
Patric métal SA, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
plieuses CNC, poinçonneuses CNC, découpage laser, soudure et atelier de peinture.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
50 H  
06.03.2008–31.03.2011 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11759 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
usinage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique / fabrication  
îlot A centre AXA  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
27.02.2008–28.02.2011 (Modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11790 / 100578  
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins  
production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service  
maintenance et services supports  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
91 H, 89 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11612 / 111184  
Tobler Technique du Bâtiment SA, 1023 Crissier  
expédition et service de nuit  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
36 H, 6 F  
29.02.2008–28.02.2011 (Modification)
- 08-11637 / 108417  
Lamina Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains  
frittage, recouvrement, sablage, rodage et pressage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
01.04.2008–30.03.2011 (Nouveau permis)
- 08-11640 / 100606  
Heraeus Materials SA, - Cossonay-Gare  
départements: rectifiage, assemblage, fils, électro-érosion et redressage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
48 H, 32 F  
19.02.2006–18.02.2009 (Modification)
- 08-11644 / 101755  
Décovi SA, 2824 Vicques  
décolletage et reprise  
besoin urgent  
26 H, 8 F  
10.04.2008–30.04.2011 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a Loi sur le travail (LTr))

- 08-11597 / 100163  
GEBERIT FABRICATION SA, 1762 Givisiez  
Usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
48 H  
20.02.2008–31.01.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

- 08-11638 / 108417  
Lamina Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains  
maintenance: interventions lors de pannes des équipements de production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H  
01.04.2008–30.03.2011 (Nouveau permis)
- 08-11643 / 111248  
Tyco Fire & Integrated Solutions SA, 1028 Prévèrenges  
service technique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
01.04.2008–30.03.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11641 / 111141  
3PL SA, 1373 Chavornay  
département Café: Déchargement des wagons  
besoins spéciaux de consommation  
6 H  
01.04.2008–30.03.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11594 / 110290  
Feldschlösschen Getränke AG, 1762 Givisiez  
Préparation des commandes, livraison  
besoins spéciaux de consommation  
12 H  
01.06.2008–31.05.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 Loi sur le travail (LTr),  
art. 36 à 38 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

– 08-11376 / 100563

Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe

production du café soluble, stretching, service de maintenance technique

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

84 H, 1 F

17.04.2008–30.04.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 avril 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail